

ANNÉE 2022 - 2023

Cotisation annuelle

CHORALE GOSPEL « Sounds of freedom »

Espèce (300 euros) ou

3 CHEQUES DE 100 EUROS

(TOUS les chèques doivent être remis en début d'année scolaire en même temps)

(DÉBITÉ AU TRIMESTRE – OCTOBRE /JANVIER/AVRIL)

Chèques à l'Ordre : Phenix

OU

4 CHEQUES DE 75 EUROS (débité OCTOBRE /NOVEMBRE / JANVIER/AVRIL)

5 CHEQUES DE 60 EUROS (DÉBITÉ– OCTOBRE /NOVEMBRE / DECEMBRE / JANVIER/AVRIL)

6 CHEQUES DE 50 EUROS (DÉBITÉ– OCTOBRE /NOVEMBRE / DECEMBRE / JANVIER/FEVRIER /AVRIL)

Jusqu'à 10 chèques de 30 euros chacun (DÉBITÉ d'octobre 2022 à juillet 2023)